



**PREVENIR ET GERER LES RISQUES FISCAUX EN
ENTREPRISE : SAVOIR ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE
DES RISQUES FISCAUX**

LES RISQUES FISCAUX, SI ON EN PARLAIT!

Les risques fiscaux constituent l'une des problématiques majeures des entreprises: le risque de redressement doit être maîtrisé. Il doit pour cela être anticipé par un véritable Tax risk management des procédures et traitements internes liés à la stratégie de l'entreprise et être associé à une cartographie précise des risques fiscaux de l'entreprise.

Gérer les risques fiscaux fait partie désormais des domaines clefs de gestion des entreprises. En effet, une gestion du risque fiscal inefficace peut avoir un effet dévastateur. Aussi, la gestion des risques fiscaux devient-elle une préoccupation majeure qui justifie que l'entreprise formalise sa politique en la matière

QU'EST-CE QUE CE PROGRAMME VA VOUS APPORTER ?

A l'issue du programme de formation vous serez en mesure :

- d'acquérir les outils indispensables pour identifier et évaluer les risques fiscaux de l'entreprise
- d'appréhender la méthodologie d'un contrôle fiscal
- d'anticiper et prévenir en amont les redressements fiscaux
- de dresser une cartographie des risques fiscaux de l'entreprise:
- d'acquérir les outils indispensables pour identifier et évaluer les risques fiscaux de l'entreprise
- d'appréhender la méthodologie d'un contrôle fiscal
- d'anticiper et prévenir en amont les redressements fiscaux
- de dresser une cartographie des risques fiscaux de l'entreprise

CONTENU SOMMAIRE DU PROGRAMME

- Risques en matière de taxes sur le chiffre d'affaires
- Risques en matière d'impôts sur les traitements et salaires
- Risques liés aux retenues à la source
- Risques en matière d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux
- Risques liés aux opérations avec les associés
- Risques liés aux flux intragroupe
- Risques en matière d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières
- Risques en matière de contribution des patentes et contribution foncière
- Risques en matière de droits d'enregistrement et de timbre
- Risques liés aux règlements en espèces
- Risques en matière d'obligations déclaratives

QUI EST CONCERNE PAR CE PROGRAMME ?

- Dirigeant d'entreprise
- Directeur Administratif et Financier
- Directeur juridique et fiscal
- Conseil fiscal
- Contrôleur/Auditeur interne
- Fiscaliste et Comptable
- Expert-comptable
- Juriste d'entreprise

QUEL EST LE COÛT DE LA FORMATION ?

- 400.000 FRANCS CFA par participant
- 20% de réduction sur le tarif à compter du 3^{ème} participant par entreprise
- **Ce tarif inclut l'hébergement, les pauses café, les déjeuners et le diner.**

DATE ET LIEU



**Vendredi 10 et samedi 11 mai 2019 au
complexe hôtelier Koffikro au Bord
(Bingerville en bordure de lagune)**

INTERVENANTS

**Experts fiscaux,
Conseils fiscaux chevronnés.**